

Le salon BEAUTE SELECTION de Lyon et la CUA organisent le concours « NAIL ART ».

Date : les 20 et 21 novembre 2022 à Eurexpo Lyon Chassieu.

1° CONDITIONS D'INSCRIPTION

Il n'y a pas de pré-sélection des candidats, la participation est validée par la réception du bulletin d'inscription impérativement **signé, accompagné du règlement et de l'autorisation de captation d'image.**

Peut participer toute personne exerçant une activité d'esthéticienne, prothésiste ongulaire, coiffeuse ou formatrice.

Chaque candidat peut s'inscrire pour le nombre d'épreuve qu'il souhaite, sous réserve de s'être acquitté de ses droits d'inscription pour chacune des épreuves et d'être accompagné d'un modèle pour chacune des épreuves.

Catégories : deux catégories sont ouvertes, élèves et professionnels.

2° MODELES & MATERIEL

Chaque participant devra prévoir son modèle. ATTENTION : Un modèle mineur, d'au moins 16 ans, doit avoir l'autorisation de ses parents ou de son représentant légal.

Les mains du modèle ne doivent pas être blessées, les ongles du modèle doivent porter des faux ongles.

Chaque participant devra IMPERATIVEMENT prévoir :

- Son matériel de travail. ATTENTION : tout matériel doit être étiqueté avec le nom du produit contenu
- La lampe UV pour le gel mais aussi les rallonges électriques, multiprises, lumière, chauffage d'appoint, etc...
- Son matériel d'hygiène : lingettes, poubelle de table, désinfectant, etc...

Aucun matériel ne sera fourni sur l'espace concours. BEAUTE SELECTION fournira à chaque participant : une table, deux chaises, le raccordement électrique 220V.

3° MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions devront être impérativement envoyées pour le : **10 NOVEMBRE 2022.**

L'inscription sera prise en compte et validée à réception du bulletin d'inscription (document ci-joint) **accompagné du règlement** par chèque bancaire libellé à l'ordre de : UNIB Union Nationale des Instituts de Beauté. Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail à la clôture des inscriptions.

Bulletin et règlement à retourner à : **UNIB / CUA Inscription au concours, 21 quai Tilsitt – 69002 LYON.**

ATTENTION : Les inscriptions seront prises et acceptées dans l'ordre d'arrivée. **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTREE LE JOUR DU CONCOURS.**

4° ANNULATION

BEAUTE SELECTION et la CUA se réservent le droit d'annuler ou de déplacer toute compétition si nécessaire, par leur propre autorité exclusive.

Dans le cas où une compétition serait annulée, les organisateurs rembourseraient les droits de participation payés, sur demande écrite.

En cas d'annulation d'inscription après la date de clôture des inscriptions ou en cas d'absence du candidat le jour du concours, aucun remboursement ne sera effectué.

5° DROIT A L'IMAGE

Candidats et modèles déclarent céder à titre gracieux, sans réserve, ni recours, à la CUA organisateur de la manifestation, au Président de jury et à BEAUTE SELECTION, les droits à l'image relatifs à l'ensemble des créations réalisées lors de ce concours et ce sur quelque support que ce soit (papier, internet, etc.) pour une durée illimitée. Remplir et retourner l'autorisation de captation d'image ci-jointe.

6° REGLEMENTATION SUR LE LIEU DE L'EPREUVE

A la fin de chaque épreuve, les modèles doivent se présenter au jury alors que les candidats quittent la zone de l'épreuve.

Conformément à la législation en vigueur dans les lieux publics, il est interdit de fumer dans la zone du concours. Les candidats doivent nettoyer leur poste de travail après chaque épreuve et le laisser net pour les épreuves suivantes.

7° NOTATION

Le Jury est composé de professionnels de la prothésie ongulaire - partenaires du Salon BEAUTE SELECTION -, d'esthéticiennes, de coiffeuses ; aucune réclamation ne sera recevable, la décision du jury est sans appel.

Le jury vérifie tous les produits disposés sur le plan de travail et passe sur le lieu du concours, tout au long de l'épreuve, en fonction de ses disponibilités et à sa convenance. Il peut solliciter le candidat pour voir l'avancée du travail.

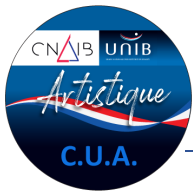
8° REMISE DES PRIX

Le vainqueur de chaque catégorie ainsi que les 2^{ème} et 3^{ème} se verront remettre une coupe et un diplôme, lors d'une cérémonie dont la date et l'heure seront fixées par les organisateurs du Salon BEAUTE SELECTION et seront communiquées aux participants en temps utile.

Des prix sont offerts par les marques partenaires.

L'ensemble des règlements du concours est la propriété de Madame Jacqueline PEYREFITTE qui les a créés, leur utilisation est soumise à son autorisation exclusive.

Contact : Mme Emmanuelle FAVRE par mail e.favre@peyrefitte.com



EPREUVE « NAIL ART »

NAIL ART ACCOMPAGNE DU MAQUILLAGE VISAGE ET DECOLLETE + COIFFURE + COSTUME.

DIMANCHE : THEME « CONTES ET LEGENDES DU MONDE »

LUNDI : THEME « LE MONDE D'HARRY POTTER »

1° DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Lieu : Le concours se tiendra au sein du Salon, dans l'espace réservé à cet effet par BEAUTE SELECTION.

Durée : pour chacune des deux sessions, la durée de l'épreuve est de 4 heures 30.

Horaires : 10h – 10h30 : Accueil et installation des candidats

10h30 : Début de l'épreuve

15h00 : Fin de l'épreuve et jurification

2° REGLEMENT DU CONCOURS :

Chaque candidat sera accompagné de son modèle et doit utiliser son propre matériel de travail, selon ses besoins. Les appareils de ponçage, selon ses besoins. Les candidats sont autorisés à avoir sur leur plan de travail une esquisse du dessin.

3° CONFORMITE DU MODELE :

Le modèle se présente avec des capsules posées et adaptées aux ongles. Deux couches de vernis peuvent être appliquées sous forme de couleur de base avant le début de la compétition.

4° TRAVAIL A REALISER :

Nail Art sur les deux mains selon le thème imposé. Un maquillage du visage et du décolleté ainsi qu'une coiffure dans le thème doivent être réalisés. La coiffure peut être préparée en amont de l'épreuve, pour plus de facilité.

Pour effectuer les dessins, couleurs, vernis, vernis Glitter, matériel Nail-Art, strass, pierres précieuses, plumes, vernis de finition et tout autre accessoire et/ou décoration utilisé en prothésie ongulaire, sont autorisés.

Les points pour la présentation du modèle sont attribués si le costume, la coiffure, le Make-up et les ornements sont en harmonie avec le dessin des ongles des mains.

5° EVALUATION DES CRITERES :

La notation se fera sur 20 points, selon les critères suivants :

- Impression générale et Respect du thème
- Vue du dessus
- Technicité / Difficultés
- Longueur
- Hygiène, propreté du poste de travail
- Conformité du modèle, harmonie
- Qualité du travail (finition, propreté)